

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 avril 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 3 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je me réfère à la déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 2 juin 2000, dans laquelle le Conseil m'a prié de constituer, pour une période de six mois, un groupe d'experts pour traiter de la question de l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo. Le Conseil a également demandé que ce groupe d'experts lui présente son rapport final à la fin de son mandat, par mon intermédiaire.

Dans ma lettre du 23 mars 2001, j'informais le Conseil de sécurité du fait que le Groupe d'experts avait besoin de davantage de temps pour établir son rapport final. Cependant, il est devenu clair par la suite que l'analyse des nombreuses informations obtenues par le Groupe prendrait encore plus de temps.

Je recommande par conséquent que le Groupe d'experts présente son rapport final au Conseil le 16 avril 2001 au plus tard, afin que le Conseil puisse l'examiner au cours de la semaine suivante. Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**